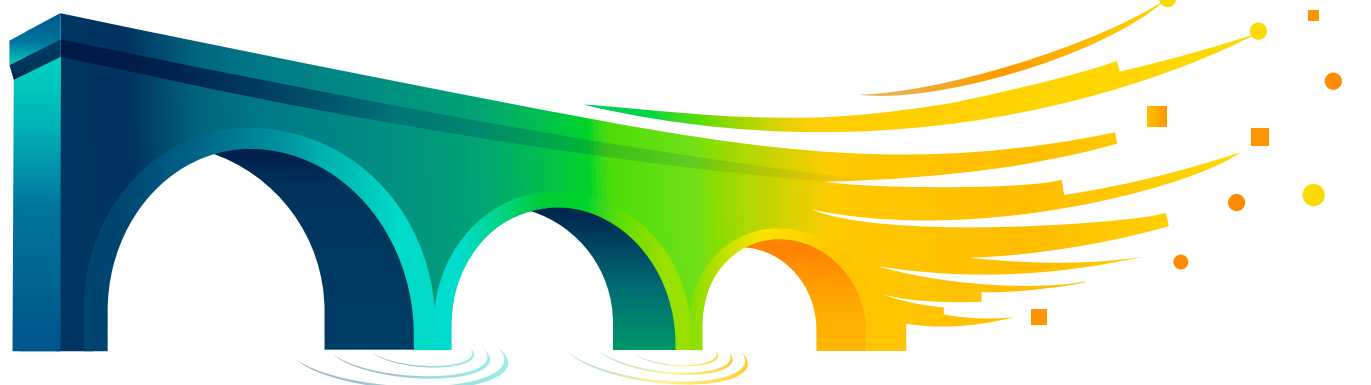


(RE)FONDATION DES CABINETS

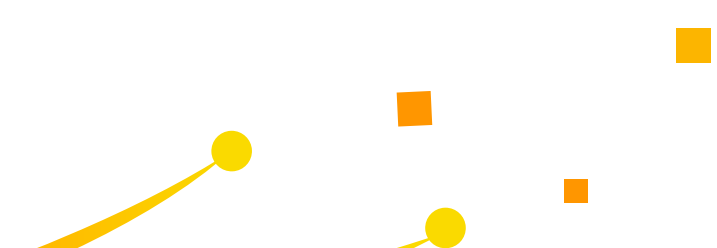
ENVIRONNEMENT - VALEUR - COMPÉTENCES



81^e

CONGRÈS DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES

16 AU 18 SEPTEMBRE 2026 - PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES



GUIDE TECHNIQUE **EXPOSANTS**

SOMMAIRE

INFORMATIONS ESSENTIELLES

Présentation générale	3
Planning exposants	3
Accès et stationnement	5
Procédure obligatoire - Enregistrement	
Logistique	5
Tableau de bord	6
Vos interlocuteurs	7

DÉMARCHE RSE DU CONGRÈS

Recommandations aux exposants - Engagements attendus	9
Engagements de D&P Architecture de Communication	10
Engagements de Paris Expo Porte de Versailles - Viparis	11

LIVRAISON & LOGISTIQUE

Accès à Paris Expo Porte de Versailles	12
Contraintes spécifiques Hall 7.3	14
Déchargement et réception	14
Étiquetage obligatoire	14

RÈGLEMENTATION & PRESTATIONS TECHNIQUES

Cahier des charges sécurité	15
Architecture des stands	15
Spécificités des stands à étage	17
Note sur les structures démontables	17
Connexion Internet	19
Animations - Diffusion audio, vidéo et cocktails	21
Nettoyage	22
Assurances	22
Douanes	23
Sollicitations commerciales frauduleuses	23

ESPACE D'EXPOSITION

Plan général	24
Plan côté	24
Stand nu	25
Formule pré-équipée	26
Formule classique	27
Formule confort	28
Stand sur mesure	29

FORMULAIRES & SERVICES

Contacts	30
----------	----

INFORMATIONS ESSENTIELLES

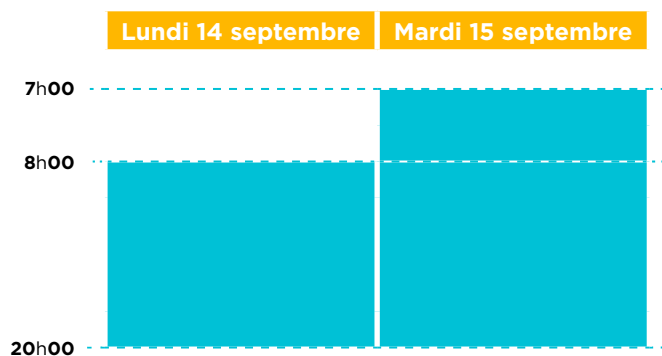
PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le 81^e Congrès de l'Ordre des experts-comptables se déroulera à **Paris Expo Porte de Versailles - Hall 7 Niveau 3**. L'exposition regroupera l'ensemble des stands au **Niveau 3**, sur une surface de plus de **26 000 m²**.

PLANNING EXPOSANTS

Les exposants doivent avoir achevé l'intégralité de leur installation ainsi que la mise en place des produits exposés avant l'ouverture officielle de l'exposition au public.

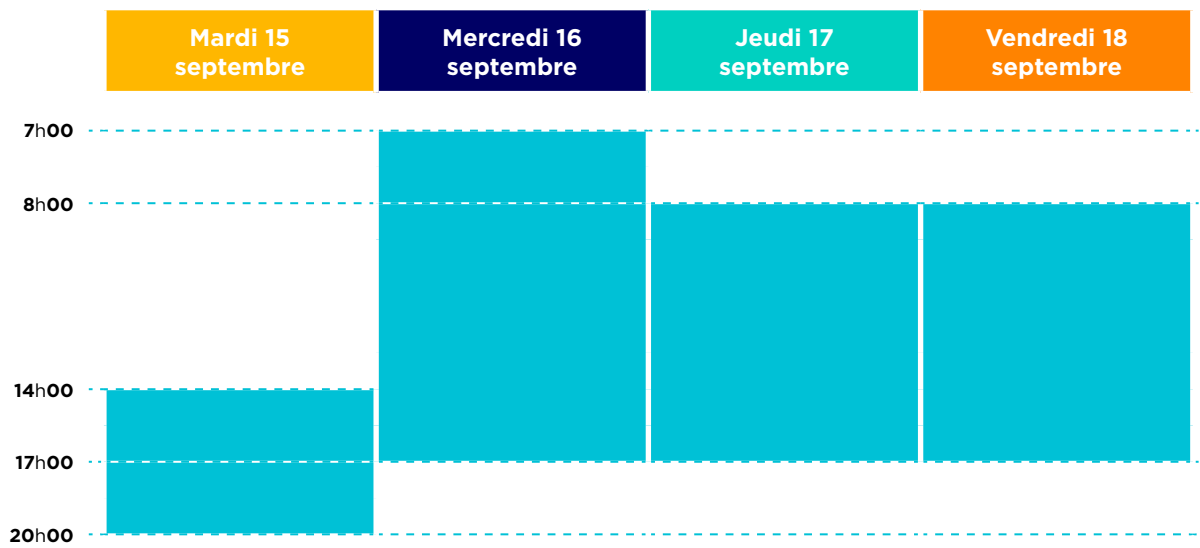
MONTAGE DES STANDS NUS



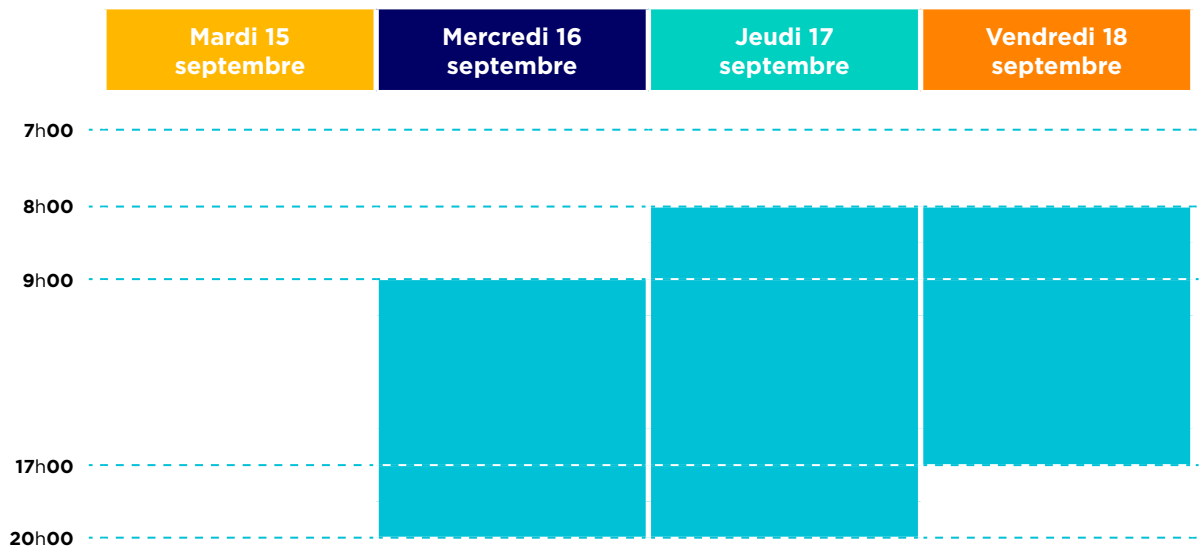
Dispositions spécifiques au montage

- ▶ Des dérogations d'horaire pourront être accordées, sur demande et en fonction des possibilités, aux décorateurs ou prestataires techniques.
- ▶ Tout matériel livré avant la date et l'heure prévues pour l'installation sera refusé par le site.
- ▶ Cas spécifique des stands en mezzanine. Les décorateurs ayant proposé des stands en mezzanine sont invités à se rapprocher de D&P Architecture de Communication pour étudier les dérogations spécifiques envisageables, dans le respect de l'installation générale.

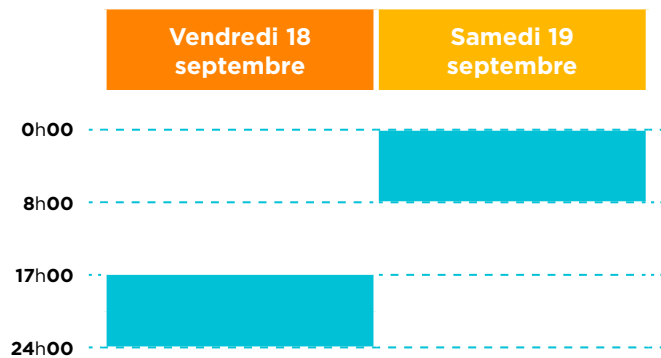
ACCÈS EXPOSANTS ET PERMANENCE DU SERVICE EXPOSANTS



OUVERTURE DE L'EXPOSITION (PUBLIC)



DÉMONTAGE



Dispositions spécifiques au démontage

Le démontage des stands doit impérativement s'effectuer aux dates et horaires indiqués ci-dessus. Les plannings et les modalités de travail sont très contraints. L'organisation remercie les décorateurs de bien prendre en compte tous les éléments pour proposer des projets de stands en rapport avec les plannings.

Tout exposant n'ayant pas entièrement libéré son stand ou son emplacement dans les délais prévus s'expose au paiement d'un complément de location pouvant être facturé au titre d'occupation abusive, sans préjudice des mesures que la direction de **Paris Expo Porte de Versailles - Viparis** se réserve de prendre afin de procéder à la libération des locaux.

ACCÈS ET STATIONNEMENT

Pendant le Congrès, les exposants pourront se garer aux Parkings P6 et P7 :

- ▶ Stationnement gratuit pendant montage et démontage.
- ▶ Stationnement payant pendant l'ouverture au public.
- ▶ Parking ouvert de 7h00 à 23h00.
- ▶ Sortie possible 24h/24.

Stationnement interdit dans l'enceinte du Parc pendant l'ouverture au public.

Sur autorisation de VIPARIS, les véhicules lourds peuvent être stationnés sur des Zones spécifiques Hélicoptère / Bercy.

Tarifs indicatifs (HT / jour)

Parking P6 / P7 :

- ▶ Véhicule léger : 20,28 €

Hélicoptère / Bercy :

- ▶ VUL < 3,5 T : 35,84 €
- ▶ Camion < 6 T : 41,98 €
- ▶ Camion > 6 T : 47,42 €

PROCÉDURE OBLIGATOIRE – ENREGISTREMENT LOGISTIQUE

Tous les véhicules doivent être enregistrés.

Informations complémentaires à venir.

TABLEAU DE BORD

Cette page a pour objectif de vous fournir une trame à imprimer pour vous faciliter le suivi de votre projet et de son organisation vis-à-vis du congrès ou du Service Technique Exposants (réalisé par D&P Architecture de Communication).

	contact	date limite
<input type="checkbox"/> Déclaration d'assurance	ECS	2 septembre
<input type="checkbox"/> Déclaration d'animation	ECS	2 septembre
<input type="checkbox"/> Commande badges	ECS	2 septembre
<input type="checkbox"/> Commande branchement électrique - obligatoire	D&P	30 juillet
<input type="checkbox"/> Commande nettoyage - obligatoire	D&P	30 juillet
<input type="checkbox"/> Commande internet	D&P	2 septembre
<input type="checkbox"/> Lecteur de badges	Leni	2 septembre
<input type="checkbox"/> Audiovisuel et informatique	Leni	2 septembre
<input type="checkbox"/> Commande mobilier	D&P	30 juillet
<input type="checkbox"/> Commande décoration	D&P	30 juillet
<input type="checkbox"/> Commande impression et découpe numérique	D&P	30 juillet
<input type="checkbox"/> Commande décoration florale	D&P	30 juillet
<input type="checkbox"/> Commande traiteurs		30 juillet
<input type="checkbox"/> Cocktail dans l'exposition	ECS	
<input type="checkbox"/> Enregistrement des véhicules de livraisons		

SURFACE NUE

<input type="checkbox"/> validation de projet	D&P	30 juillet
<input type="checkbox"/> dérogation de montage anticipé	D&P	30 juillet

FORMULE DE STAND

pré-équipé / classique / confort

<input type="checkbox"/> texte de votre enseigne	D&P	30 juillet
<input type="checkbox"/> équipements complémentaires (éclairage, réserve, etc.)	D&P	30 juillet
<input type="checkbox"/> options	D&P	30 juillet

Les liens vers les plateformes D&P et Léni sont accessibles depuis votre espace exposant sur :

<https://congres.experts-comptables.com>

Commandes D&P,
majoration de 20 % le
9 juillet 2026

VOTRE STAND

numéro

m²

Type Pré-équipé
 Classique
 Confort
 Surface nue

INFORMATIONS GÉNÉRALES

à obtenir auprès de D&P :
• plan de l'exposition
• plan côté de votre stand

IMPORTANT

Le service technique exposants est opéré par D&P Architecture de Communication, l'installateur général. N'hésitez pas à les solliciter :

01 34 84 84 84

81coec@dparchi.com

VOS INTERLOCUTEURS

Fonction	Contact
Organisation	ECS Agnès Delemer adelemer@experts-comptables.org
Partenariat	APAR Anne Rousset arousset@apar.fr
Installateur général Service technique exposants	D&P Architecture de Communication Elodie Srhoiar 81coec@dparchi.com
Transport / Manutention	ESI Emmanuel Pitchelu emmanuel.pitchelu@group-esi.com
Audiovisuel	LENI Evens Adras eadras@leni.fr
Sécurité	À venir

DÉMARCHE RSE DU CONGRÈS



Tenir un congrès écoresponsable est l'affaire de tous !

★ Poursuivons les efforts ★

ÉVOLUTION DE L'EMPREINTE CARBONE DES CONGRÈS (2022-2025)

En 2023, à l'occasion du 78^e Congrès organisé à Montpellier, les déplacements ont généré 1 589 tonnes de CO₂, contre 1 350 tonnes en 2022 à Paris. Cette progression s'expliquait principalement par l'augmentation du nombre de participants en présentiel : 6 680 congressistes en 2023, contre 5 623 en 2022. En 2024, lors du 79^e Congrès à Marseille, l'empreinte carbone totale s'est élevée à 1 571 tonnes de CO₂ pour 6 849 participants en présentiel. En 2025, à Lyon, à l'occasion du 80^e Congrès, l'empreinte carbone a atteint 1 716 tonnes de CO₂, avec 8 288 participants en présentiel. Sur l'ensemble de la période 2022-2025, l'évolution des émissions met en évidence une corrélation directe entre le nombre de participants présents et le volume global d'émissions.

Les déplacements des congressistes demeurent le facteur déterminant de l'empreinte carbone du Congrès. Conscients de cet enjeu majeur, les organisateurs ont mis en place dès 2023 une solution de covoiturage en partenariat avec Mobicoop, afin de réduire la part des émissions liées aux mobilités. Toutefois, le recours à ce dispositif est resté limité, en raison de contraintes d'organisation et de planification peu compatibles avec les habitudes et impératifs professionnels du public concerné. En conséquence, il a été décidé de poursuivre la promotion du covoiturage tout en laissant aux congressistes la liberté de choisir la solution la mieux adaptée à leurs besoins et à leur organisation personnelle.

Depuis 2022, les études réalisées par les différents organisateurs de Congrès montrent que la répartition des émissions reste globalement stable. Les trois principaux postes sont :

70 à 74 %
Mobilités congressistes

15 à 18 %
Installations (générale, stands et plénière)

6 à 8 %
Restauration et contenances

Cette stabilité confirme que les déplacements des participants restent le principal levier pour réduire l'empreinte carbone du Congrès, tout en continuant à améliorer la logistique et la gestion des autres postes.

CONGRESISTE

MOBILITÉS

- Utiliser les moyens de transport les plus doux pour se rendre quotidiennement au Congrès
- Adhérer au covoiturage

DISTRIBUTION

- Réfléchir à l'utilité d'un flyer/goodies avant de le prendre

HÉBERGEMENT

- Sélectionner un hébergement écoresponsable

ORGANISATION



1. Sélection de prestataires ayant une démarche RSE

2. Mise en place d'un Congrès hybride

3. Agencement des stands

- Ne pas couvrir le sol de moquette aiguilletée mais préférez des couvertures de sol réutilisables
- Privilégier les aménagements (panneaux, cloisons, mobiliers, équipements lumineux, etc.) loués ou ayant déjà été utilisés lors de congrès ou salons passés et à réutiliser pour les suivants

4. Consommations électriques

- Équiper les stands d'ampoules LED
- Couper les éclairages sur les stands et éteindre autant que possible les appareils électriques, électroniques et informatiques en fin de journée et en soirée
- Favoriser les formats vidéo n'excédant pas la HD 1080p

5. Matériels utilisés pendant le congrès

Privilégier l'utilisation de matériels (écrans, PC, etc.) déjà en service

6. Mobilités

Favoriser les moyens de transport les plus doux pour se rendre quotidiennement au Congrès

7. Distribution

- Limitier la distribution de goodies et de flyers
- Supprimer la distribution de la mallette congressiste
- Supprimer la pochette plastique du badge
- Utilisation de pochette réutilisable sans personnalisation

8. Restauration

- Favoriser des machines à cafés avec broyeur
- Pour les boissons, utiliser les contenants réutilisables et lavables plutôt que jetables
- Éviter les bouteilles en plastique
- Choisir des aliments en circuit court, de saison et bas carbone (base végétaux, volaille, poisson)

9. Hébergement

- Mise en valeur des hôtels ayant une démarche écoresponsable

PARTENAIRES



1. Agencement des stands

- Ne pas couvrir le sol de moquette aiguilletée mais préférez des couvertures de sol réutilisables
- Privilégier les aménagements (panneaux, cloisons, mobiliers, équipements lumineux, etc.) loués ou ayant déjà été utilisés lors de congrès ou salons passés et à réutiliser pour les suivants

2. Consommations électriques

- Équiper les stands d'ampoules LED
- Couper les éclairages sur les stands et éteindre autant que possible les appareils électriques, électroniques et informatiques en fin de journée et en soirée
- Favoriser les formats vidéo n'excédant pas la HD 1080p

3. Matériels utilisés pendant le congrès

Privilégier l'utilisation de matériels (écrans, PC, etc.) déjà en service

4. Trier les déchets

Veiller au respect des consignes de tri des déchets pour en optimiser la valorisation.

5. Mobilités des équipes

- Adhérer au covoiturage
- Favoriser les moyens de transport les plus doux pour se rendre quotidiennement au Congrès
- Favoriser la présence d'équipes régionales sur les stands pour limiter les transports

6. Distribution

Limitier la distribution de goodies et de flyers

7. Restauration

- Favoriser des machines à cafés avec broyeur
- Pour les boissons, utiliser les contenants réutilisables et lavables plutôt que jetables
- Éviter les bouteilles en plastique
- Préconiser des aliments en circuit court, de saison et bas carbone (base végétaux, volaille, poisson)

RECOMMANDATIONS AUX EXPOSANTS – ENGAGEMENTS ATTENDUS

Dans le cadre de la démarche globale engagée pour le 81^e Congrès, le **Comité d'organisation** invite l'ensemble des exposants à s'inscrire activement dans cette dynamique écoresponsable.

Les recommandations ci-dessous constituent le socle opérationnel de cette démarche. Elles visent à réduire l'empreinte environnementale de l'événement et à renforcer la cohérence entre les engagements portés par le site d'accueil, les prestataires et les partenaires.

AGENCEMENT DU STAND

- ▶ Ne pas recouvrir le sol de moquette aiguilletée, 50 m² représentent environ 230 kg de matériau neuf à base d'hydrocarbures.
- ▶ Privilégier les dalles de moquette réutilisables ou un plancher démontable.
- ▶ Favoriser la location ou le réemploi de cloisons, panneaux, mobiliers et équipements lumineux.
- ▶ En cas de fabrication neuve, privilégier l'éco-conception : matériaux recyclés, bas carbone, éléments conçus pour être réutilisés.

CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES

- ▶ Utiliser des ampoules LED pour les spots et caissons lumineux (jusqu'à 90 % d'économie d'énergie).
- ▶ Éteindre complètement les équipements en fin de journée (éviter la veille).
- ▶ Limiter les formats vidéo à la HD 1080p.

MATÉRIELS UTILISÉS

- ▶ Privilégier l'utilisation de matériel déjà en service ou loué (écrans, ordinateurs, équipements techniques).

MOBILITÉ DES ÉQUIPES

- ▶ Encourager les déplacements en transports collectifs.
- ▶ Favoriser le covoiturage et les mobilités douces.

BOISSONS ET SNACKINGS

- ▶ Utiliser des contenants réutilisables.
- ▶ Éviter le plastique et les produits à usage unique.
- ▶ Privilégier des machines à café avec broyeur plutôt qu'à dosettes.
- ▶ Proposer des aliments issus de circuits courts, de saison et à faible impact carbone (végétal, volaille, poisson).

NETTOYAGE ET GESTION DES DÉCHETS

- ▶ Trier systématiquement les déchets (DIB, papier-carton, plastiques, biodéchets) en utilisant les moyens mis à disposition.
- ▶ Respecter les dispositifs de collecte quotidiens.
- ▶ Évacuer l'ensemble des déchets au démontage.

Tout déchet laissé sur un stand pourra faire l'objet d'une refacturation.

ENGAGEMENTS DE D&P ARCHITECTURE DE COMMUNICATION

D&P Architecture de Communication, en tant qu'installateur officiel du Congrès, s'inscrit dans une logique d'aménagement responsable des espaces d'exposition.

Son engagement porte notamment sur :

- ▶ La conception de stands favorisant le réemploi et la modularité ;
- ▶ L'optimisation des consommations électriques ;
- ▶ La limitation des déchets liés aux aménagements ;
- ▶ La sélection de matériaux durables et réutilisables ;
- ▶ L'accompagnement des exposants vers des solutions écoresponsables.

D&P Architecture de Communication, certifié ISO 20121 depuis 2024, contribue ainsi à la cohérence environnementale globale du Congrès, en articulation avec les engagements du site d'accueil et ceux de l'Organisateur.

N'hésitez pas à consulter leur documentation : <https://dp-group.fr/certification-iso-20121>

Formations



- / **De notre bureau d'études**
proposer et privilégier des solutions plus responsables et composées d'éléments de décors et d'habillage recyclés, recyclables à 100%
- / **De nos équipes de production**
prolonger la durée de vie de nos actifs mobiliers

Cycle de vie produit



- / **Fabrications sur mesure**
toutes nos fabrications sont conçues et réalisées pour être réutilisées ou revalorisées sur d'autres événements
- / **Mobilier, cloisons et autres décors et aménagements**
nouvelle procédure d'entretien, de nettoyage et de remise en état afin de prolonger la durée de vie nos produits (> 10 ans)

Transport



- / Diminution des volumes chargés par une optimisation des conditionnements
- / Partenariat avec notre transporteur utilisant du GNL
- / Transition de notre parc automobile en cours vers de l'électrique et hybride

Déchets



- / Diminution des déchets à tous les stades de la production (moquettes, bois, aluminium, PVC, bâches, adhésifs, supports de conditionnement, ...)
- / Recyclage systématique dans des filières spécialisées et dédiées par typologie de matériaux

Outils de production



- / Investissement dans de nouvelles solutions d'impression à technologie LED, moins consommatrices d'énergie
- / Recours à des encres sans solvant
- / Utilisation de supports recyclés (EcoLyx, Akiprint et autres support démunis de PVC)
- / Investissement dans de nouveaux outils de menuiserie plus efficaces

Consommation électrique



- / Diminution de la consommation avec recours systématique aux solutions LED et éclairages intermittents
- / Diminution ou suppression des produits consommateurs de type climatisation
- / Projet de mise en œuvre de panneaux photovoltaïques sur notre site du Parray-en-Yvelines (déjà réalisé sur le site de Signes dans le Var)

ENGAGEMENTS DE PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES - VIPARIS

Le 81^e Congrès se tient à Paris Expo Porte de Versailles, site exploité par Viparis, engagé dans une démarche structurée de développement durable à travers son programme **Better Events - Viparis 2030**.

Certifié **ISO 20121** sur l'ensemble de ses sites depuis 2014, Viparis déploie une stratégie RSE articulée autour de trois piliers :

Better for the Environment, Better Heritage et Better @ Heart, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Une empreinte environnementale maîtrisée

Viparis s'est fixé un objectif de réduction de 45 % de son empreinte carbone selon la méthodologie Science-Based Targets Initiative et vise la neutralité carbone à horizon 2050.

À Paris Expo Porte de Versailles, ces engagements se traduisent par :

- ▶ une électricité 100 % certifiée d'origine verte et française ;
- ▶ l'optimisation des consommations énergétiques (free-cooling, suivi des températures) ;
- ▶ des équipements hydro-économiques ;
- ▶ des bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- ▶ un centre de tri permanent maximisant la revalorisation des déchets ;
- ▶ la collecte et valorisation des biodéchets ;
- ▶ la mise à disposition de fontaines à eau ;
- ▶ une signalétique écoresponsable sans PVC.

Le site est certifié **BREEAM In-Use - niveau Very Good a minima**, garantissant un haut niveau de performance environnementale dans l'exploitation du bâtiment.

Biodiversité et ancrage territorial

Viparis agit en faveur de la biodiversité : ruches en toiture, terrasses végétalisées, gestion différenciée des espaces verts sans produits phytosanitaires, installation d'hôtels à insectes.

Le site entretient également un lien actif avec son territoire, à travers des échanges réguliers avec les riverains et des partenariats pédagogiques.

Création de valeur et engagement humain

Dans le cadre du pilier **Better Heritage**, Viparis développe des services durables et collabore avec des partenaires évalués selon des critères RSE.

Le pilier **Better @ Heart** place l'humain au centre : objectifs RSE annuels, implication des collaborateurs, promotion de la diversité, de la parité et de l'inclusion.

La promesse portée par Viparis est claire : proposer des lieux et des services permettant d'organiser des événements responsables et créateurs de valeur.

LIVRAISON & LOGISTIQUE

ACCÈS À PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

ADRESSE DE LIVRAISON

Paris Expo Porte de Versailles - Hall 7.3

Parc des expositions - Porte de Versailles

Accès Porte D

Place des Insurgés de Varsovie

75015 Paris

Toute livraison est effectuée sous la responsabilité exclusive de l'exposant.

Pendant le montage et le démontage, toutes les zones de déchargement seront accessibles depuis l'accès Porte D pour les véhicules enregistrés.

ACCÈS AU SITE

En voiture

Accès via le boulevard périphérique :

- ▶ Sortie Porte de Versailles
- ▶ Sortie Porte de Sèvres

Rampe Hall 7.3

Les véhicules empruntant la rampe ne peuvent excéder 10 tonnes.

Transports en commun

- ▶ Métro ligne 12 - Porte de Versailles
- ▶ Métro ligne 8 - Balard
- ▶ Tramway T3 - Porte de Versailles
- ▶ Bus lignes 39, 42, 80, 89
- ▶ Station taxi : Place de la Porte de Versailles

Accessibilité

Tous les halls sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Paris expo Porte de Versailles

Comment y accéder How to get there

Navettes aéroport depuis la Porte Maillot / Airport shuttles from Porte Maillot :

- **Cars Air France**
Air France Coaches
- **Navettes Aéroport de Beauvais**
Beauvais Airport Shuttles

Depuis ROISSY - CHARLES-DE-GAULLE AIRPORT
From ROISSY - CHARLES-DE-GAULLE AIRPORT

- RoissyBus jusqu'à Paris - Opéra / RoissyBus to Paris - Opéra**
→ metro ligne 8 direction Balard jusqu'à Madeleine
metro ligne 8 direction Balard to Madeleine
→ metro ligne 12 direction Mairie d'Issy jusqu'à Porte de Versailles - Parc des Expositions / metro ligne 12 direction Mairie d'Issy to Porte de Versailles - Parc des Expositions

- RER B direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse jusqu'à Cité Universitaire**
RER B direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse to Cité Universitaire
→ De Cité Universitaire, tramway T3 direction Pont du Garigliano jusqu'à Porte de Versailles - Parc des Expositions
From Cité Universitaire, T3 tramway direction Pont du Garigliano to Porte de Versailles - Parc des Expositions



Se déplacer en transports en commun
Getting around on public transport
www.ratp.fr

Liens utiles / Useful links
www.adp.fr
(Aéroports de Paris / Paris Airports)
www.voyages-sncf.com
(pour un voyage en train for train travel)
et www.parisinfo.com
(Office du Tourisme et des Congrès de Paris / Paris Tourism Office)

Depuis l'AÉROPORT D'ORLY OUEST ou SUD / From ORLY AIRPORT WEST or SOUTH

Orlyval jusqu'à Antony / Orlyval to Antony

- RER B direction Mitry-Claye ou Aéroport Roissy - Charles-de-Gaulle jusqu'à Cité Universitaire
RER B direction Mitry-Claye or Roissy - Charles-de-Gaulle Airport to Cité Universitaire
- Depuis Cité Universitaire, tramway T3 direction Pont du Garigliano jusqu'à la station Porte de Versailles - Parc des expositions / From Cité Universitaire, T3 tramway direction Pont du Garigliano to the Porte de Versailles - Parc des Expositions station

Orlybus direction Denfert-Rochereau / Orlybus to Denfert-Rochereau

- RER B direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse jusqu'à Cité Universitaire
RER B direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse to Cité Universitaire
- Depuis Cité Universitaire, tramway T3 direction Pont du Garigliano jusqu'à la station Porte de Versailles - Parc des expositions / From Cité Universitaire, T3 tramway direction Pont du Garigliano to the Porte de Versailles - Parc des Expositions station

CONTRAINTES SPÉCIFIQUES HALL 7.3

Les dispositions spécifiques suivantes sont applicables au Hall 7.3 :

- ▶ Charge maximale au sol : **600 daN/m²**
- ▶ Engins à roues noires interdits
- ▶ Avertisseurs sonores interdits
- ▶ Travail extérieur interdit 22h00-6h00. Une autorisation exceptionnelle a été accordée pour le démontage dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 septembre
- ▶ Stationnement interdit pendant ouverture au public

DÉCHARGEMENT ET RÉCEPTION

Chaque exposant assure :

- ▶ L'expédition et le transport de ses colis
- ▶ La réception sur stand
- ▶ La vérification du contenu

Les véhicules doivent quitter immédiatement les zones de manœuvre après déchargement. Aucune réception ne sera assurée par l'Organisateur.

ÉTIQUETAGE OBLIGATOIRE

Tous les cartons doivent être étiquetés.

Modèle recommandé :

81^e CONGRÈS - ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Stand n° :

Société :

Contact expéditeur :

Contact destinataire :

Paris Expo Porte de Versailles - Hall 7.3

Parc des expositions - Accès Porte D

Place des Insurgés de Varsovie - 75015 Paris

RÉGLEMENTATION & PRESTATIONS TECHNIQUES

CAHIER DES CHARGES SÉCURITÉ

Le cahier des charges sécurité de Paris Expo Porte de Versailles est à consulter en ligne :
https://drive.google.com/file/d/1YMO_5B9hRTSmGZaizykebFdOdhmXcd7-/view

ARCHITECTURE DES STANDS

Le respect du règlement d'architecture sera contrôlé par le Service Technique Exposants lors de la validation de votre projet. Il est donc primordial de faire suivre ce guide technique à votre décorateur / standiste.

PRÉCONISATIONS RSE

Afin de respecter la démarche éco-responsable du Congrès de l'Ordre des experts-comptables, nous vous invitons à consulter leurs recommandations en pages 8/9.

CONSTRUCTION

Hauteur maximum des stands : **2.50 m**
Retrait de construction en mitoyenneté : **1,00 m**
Cloison de mitoyenneté ouverte sur allée de : **0,50 m**

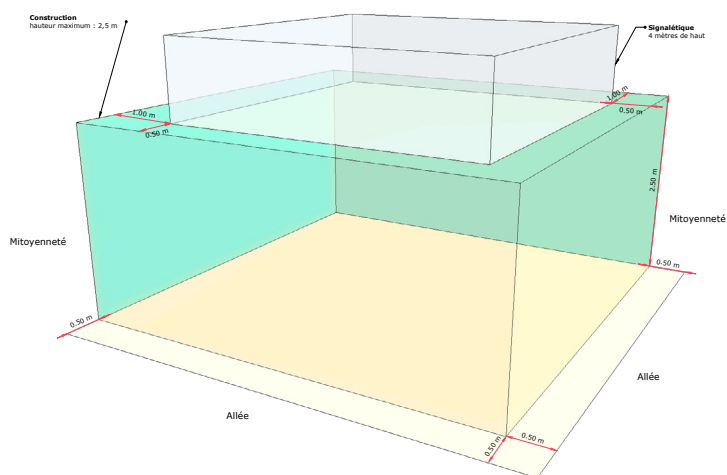
Il est recommandé aux sociétés exposantes de veiller à ne pas gêner leurs voisins par un aménagement ou une décoration trop imposante. En cas de litige, le Comité d'Organisation rendra les décisions qui s'imposent.

TRANSPARENCE

Vous avez la possibilité de fermer votre stand en conservant une transparence traversante d'allée à allée sur 50 %.

Nous serons particulièrement vigilant vis-à-vis de vos voisins. Il est important de prendre en compte votre environnement et la transparence laissée envers ces derniers.

SCHÉMA POUR LE RETRAIT EN MITOYENNETÉ



SIGNALÉTIQUE

Position

Celle-ci doit être située sur la surface du stand en retrait de **1 m** de la périphérie du stand, au delà de 2,5 m

Hauteur

La hauteur maximum de la signalétique en retrait est de **4 m**.

Aucune projection lumineuse, fixe ou mobile, n'est autorisée en dehors du stand.

ÉLINGUES

L'élingage n'est pas autorisé.

SPÉCIFICITÉS DES STANDS À ÉTAGE

La conception de stands à étage impose des contraintes techniques et sécuritaires rigoureuses.

La hauteur autorisée pour la signalétique est portée à **5 m**.

Stabilité et Structure

- ▶ **Validation** : Un rapport d'un bureau de contrôle (Socotec, Dekra, Apave) est obligatoire pour attester la stabilité.
- ▶ **Charges** : La structure doit supporter une charge utile de 250 à 500 kg/m². Il est impératif de respecter la charge maximale au sol du hall (600 kg/m²).
- ▶ **Conception** : Le dossier doit détailler le contreventement (croix de Saint-André) et le nombre de poteaux.

Sécurité Incendie et Évacuation

- ▶ **Escaliers** :
 - ▶ 1 escalier suffit pour moins de 19 personnes.
 - ▶ 2 escaliers obligatoires au-delà de 19 personnes.
 - ▶ Les escaliers doivent avoir une largeur minimale (90 cm ou 1,20 m selon le flux) et être équipés de mains courantes de chaque côté.
- ▶ **Matériaux** : Classification au feu **M0 ou M1** pour la structure et **M3** pour les sols.

Garde-corps et Normes AFNOR

Les protections collectives doivent impérativement respecter les normes de sécurité françaises :

- ▶ NF P 01-012 : Dimensions et géométrie des garde-corps.
- ▶ NF P 01-013 : Résistance mécanique aux efforts de poussée.

NOTE SUR LES STRUCTURES DÉMONTABLES

Champs d'application

Structure provisoire liée à une manifestation à caractère événementiel, sportif, culturel, commercial ou touristique, constituée d'une ossature conçue pour pouvoir être montée et démontée de façon répétitive en vue d'utilisations temporaires.

Un ensemble démontable comprend :

- ▶ les ossatures destinées à supporter des personnes (OP) ;
- ▶ les ossatures d'équipements scéniques (OS) qui, dans le cadre d'un usage normal, ne sont pas destinées à supporter des personnes.

Catégorie	Dénomination	Avis sur dossier Technique (Conception)	Type de vérification à la fin du montage
OP1	Tribunes, scènes, plateformes, escaliers et rampes dont la hauteur de chute est inférieure à 1,20 mètre, Passerelles d'une portée maximale de 3 mètres dont la hauteur de chute est inférieure à 1,20 mètre.	NON	Attestation de bon montage
OP2	Tribunes, tours, escaliers et rampes : Hauteur comprise entre 1,20m et 3,50m, Scène et plateformes : Hauteur comprise entre 1,20m et 2,00m, Passerelles d'une portée maximale de 3 mètres ou Hauteur comprise entre 1,20m et 3,50m,	OUI Organisme agréé	Si inférieure à 300p ou 500m ² : Vérification par un technicien compétent Si supérieure à 300p ou 500m ² : organisme agréé
OP3	Tribunes, tours, escaliers et rampes : Hauteur supérieure ou égale à 3,50m, Scènes et plateformes : Hauteur supérieure ou égale à 2 mètres, Passerelles d'une portée supérieure à 3 mètres ou dont la hauteur de chute est égale ou supérieure à 3,50 mètres, calage compris.	OUI Organisme agréé	Vérification par un organisme agréé
OS1	Ossatures d'équipements scéniques dont le point le plus haut est inférieur à 3,50 mètres, calage compris.	NON	Attestation de bon montage
OS2	Ossatures d'équipements scéniques dont le point le plus haut est égal ou supérieur à 3,50 mètres et inférieur à 6,20 mètres, calage compris.	OUI Organisme agréé	Vérification par un technicien compétent
OS3	Ossatures d'équipements scéniques dont le point le plus haut est égal ou supérieur à 6,20 mètres, calage compris.	OUI Organisme agréé	Vérification par un organisme agréé

Les structures ci-dessous ne sont pas concernées par cette réglementation :

- ▶ stands, enseignes de stands ou structures réalisés en ossature bois,
- ▶ tribunes monoblocs inférieures à 1 mètre de hauteur,
- ▶ CTS et ensembles démontables inscrits dans le registre de sécurité du CTS,
- ▶ structures gonflables, attractions, manèges et aires de jeux pour enfants.

Exemples de structures fréquemment installées :

- ▶ Scènes ;
- ▶ Podiums ;
- ▶ Ecrans leds suspendus ;
- ▶ Affichage sur structure type « prolyte » ;
- ▶ Toutes structures suspendues à plus de 3,5m ;
- ▶ Toutes structures autoportées de plus de 3,5m ;
- ▶ Structures échafaudages intérieures ou extérieures ;
- ▶ Tribunes et gradins ;
- ▶ Plateformes caméra ;
- ▶ Ponts

CONNEXION INTERNET

La fourniture des connexions Internet sur le site constitue une prestation exclusive de Viparis, vendue par le service technique exposants.

INTERNET FILAIRE – CONNEXION DÉDIÉE ET SÉCURISÉE

La connexion filaire est la solution la plus fiable et la plus stable.

Elle repose sur une liaison symétrique, garantissant un débit identique en réception et en émission.

Chaque exposant dispose d'un réseau virtuel privé (VLAN) indépendant, matérialisé par un câble Ethernet RJ45.

Cette solution est recommandée pour :

- ▶ Démonstrations sur stand
- ▶ Visioconférences
- ▶ Transferts de fichiers volumineux
- ▶ Utilisation de VPN
- ▶ Applications professionnelles sensibles

Le débit doit être choisi en fonction :

- ▶ Du nombre d'utilisateurs simultanés
- ▶ Du type d'usage (navigation simple, streaming, démo technique, etc.)

La prestation comprend :

- ▶ L'installation et la mise en service
- ▶ Le connecteur Ethernet RJ45
- ▶ L'assistance technique pendant l'événement

Le paramétrage des postes informatiques reste à la charge de l'exposant.

WI-FI EXPERT (USAGE PROFESSIONNEL SÉCURISÉ)

L'offre Wi-Fi Expert est destinée aux exposants ayant besoin d'un usage professionnel stable. Elle permet :

- ▶ Plusieurs connexions simultanées
- ▶ Un accès Wi-Fi sécurisé (bande 5 GHz)
- ▶ Un accès filaire complémentaire sur le même réseau
- ▶ Un identifiant unique pour l'ensemble des connexions

Le débit souscrit est partagé entre les utilisateurs connectés simultanément.

Deux formats existent :

- ▶ Compte individuel
- ▶ Compte groupé avec plusieurs connexions simultanées

Cette solution est adaptée aux équipes travaillant sur plusieurs équipements (ordinateurs, tablettes, smartphones).

WI-FI PRIVATIF

Le Wi-Fi privatif correspond à l'installation d'une ou plusieurs bornes dédiées sur votre stand. Il permet :

- ▶ Jusqu'à 100 connexions simultanées selon la surface
- ▶ Personnalisation complète du nom du réseau
- ▶ Clé de sécurité personnalisable
- ▶ Déploiement en 5 GHz

La mise en place d'un Wi-Fi privatif nécessite obligatoirement la commande complémentaire d'une ligne Internet filaire.

Cette solution est particulièrement adaptée :

- ▶ Aux stands à forte fréquentation
- ▶ Aux dispositifs interactifs
- ▶ Aux animations nécessitant un réseau maîtrisé

Pour le bon fonctionnement du WiFi durant le congrès, si vous optez pour cette solution, vous devrez respecter les paramètres fournis par VIPARIS.

RÉSEAUX INTERNES (VLAN / LAN)

Pour connecter plusieurs équipements entre eux (PC, imprimantes, terminaux...), il est nécessaire de créer un réseau local dédié (VLAN). La mise en place comprend :

- ▶ Création d'une zone LAN
- ▶ Installation de points LAN
- ▶ Ajout éventuel d'une bande passante Internet

Cette solution permet aux équipements d'un même stand de communiquer entre eux de manière sécurisée.

RAPPEL IMPORTANT

Le Wi-Fi ne remplace pas une connexion filaire pour les usages critiques.

Les bandes radio peuvent être sensibles aux interférences.

Viparis déconseille fortement l'installation d'infrastructures Wi-Fi autonomes sans coordination préalable.

Un service d'assistance technique est disponible pendant toute la durée du Congrès.

ANIMATIONS – DIFFUSION AUDIO, VIDÉO ET COCKTAILS

Les animations organisées sur les stands doivent respecter les règles de bon voisinage, de sécurité et de conformité réglementaire.

Elles ne doivent en aucun cas perturber le bon déroulement de l'exposition ni gêner les exposants voisins.

A. DIFFUSION SONORE AU SEIN DE L'EXPOSITION

Afin de limiter le volume sonore global dans le hall, toute diffusion audio sur un stand doit impérativement être réalisée à l'aide d'un dispositif adapté.

L'Organisation met en place une solution de diffusion par casques individuels de type **Silent Box**.

Toute animation sonore ne recourant pas à un système de casques pourra être interrompue.

Aucune sonorisation ouverte (haut-parleurs orientés vers les allées, amplification externe, micro diffusé en espace ouvert) n'est autorisée.

B. DROITS DE DIFFUSION AUDIO OU VIDÉO

En l'absence d'accord-cadre entre l'Organisateur et la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique (SACEM), chaque exposant est responsable de ses obligations en matière de droits de diffusion.

Toute utilisation de musique sur un stand, y compris dans le cadre d'une démonstration technique, doit faire l'objet d'une déclaration et d'une autorisation directe auprès de la SACEM.

Les démarches peuvent être effectuées en ligne :

<https://clients.sacem.fr/>

ou auprès de :

SACEM

16, Place de la Fontaine aux Lions

75 019 Paris

01 76 76 74 40

dl.paris@sacem.fr

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces obligations.

C. ANIMATIONS ET COCKTAILS

Les animations et cocktails sont autorisés uniquement aux créneaux suivants :

Mercredi et jeudi

- ▶ 12h - 14h
- ▶ 18h - 20h

Vendredi

- ▶ 12h - 14h

En dehors de ces plages horaires, aucun événement festif ou animation susceptible de générer du bruit ou un afflux important de visiteurs ne doit être organisé.

D. DEMANDE D'ACCORD

Toute animation (spectacle, démonstration, cocktail, intervention artistique, etc.) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable.

La demande doit être transmise par email à :

adelemer@experts-comptables.org

81coec@dparchi.com

NETTOYAGE

Les exposants sont responsables de la propreté de leur stand pendant toute la durée de la manifestation.

Aucun stockage d'emballages ou de déchets n'est autorisé dans les allées ou à l'arrière des stands.

Tout déchet abandonné à l'issue du démontage pourra faire l'objet d'une refacturation.

Un complément d'informations sera fourni prochainement.

ASSURANCES

OBLIGATION D'ASSURANCE

Chaque société exposante est tenue de souscrire les polices d'assurance nécessaires couvrant :

- ▶ Les risques liés au matériel exposé (vol, détérioration, perte, dommages divers) ;
- ▶ Les responsabilités civiles relatives à l'activité exercée sur le stand ;
- ▶ Les collaborateurs permanents ou vacataires présents pendant la manifestation.

Il appartient à chaque exposant de vérifier que ses garanties sont suffisantes pour couvrir l'ensemble des risques liés à sa participation au Congrès.

RENONCIATION À RECOURS

Du fait de leur participation, les sociétés exposantes renoncent à tout recours en cas d'accident ou de dommage à l'encontre de :

- ▶ L'Ordre des Experts-Comptables ;
- ▶ ECS ;
- ▶ La société APAR ;
- ▶ La société Viparis (Paris Expo Porte de Versailles) ;
- ▶ La société D&P Architecture de Communication ;
- ▶ La Ville de Paris ;
- ▶ L'État français ;
- ▶ Leurs assureurs ;
- ▶ Leur personnel, leurs préposés et toute personne placée sous leur responsabilité.

Cette renonciation vaut pour l'ensemble des dommages pouvant survenir pendant les périodes de montage, d'ouverture et de démontage.

DÉCLARATION DES SINISTRES

En cas de vol ou de sinistre nécessitant un dépôt de plainte, les exposants peuvent s'adresser à :

Commissariat de Police du 15^e Arrondissement

250 rue de Vaugirard
75015 Paris

Métro : Vaugirard

Tél. : +33 (0)1 53 68 81 00

commissariat-15@interieur.gouv.fr

Il appartient à l'exposant d'effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de son assureur dans les délais requis.

DOUANES

RÉGLEMENTATION DOUANIÈRE

Il appartient à chaque exposant d'accomplir l'ensemble des formalités douanières nécessaires pour les matériels, produits ou équipements en provenance de l'étranger.

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable des difficultés, retards ou blocages susceptibles de survenir lors de ces démarches.

Aucun matériel ne pourra quitter Paris Expo Porte de Versailles sans que les formalités douanières réglementaires aient été effectuées.

Il est recommandé aux exposants concernés d'anticiper ces démarches suffisamment en amont des périodes de montage et de démontage.

COORDONNÉES DU BUREAU DES DOUANES

Douanes Françaises - Bureau Paris Ney

1 boulevard Ney

75018 Paris - France

Tél. : +33 (0)1 53 35 92 00

Fax : +33 (0)1 53 35 92 09

<https://www.douane.gouv.fr>

SOLLICITATIONS COMMERCIALES FRAUDULEUSES

Alerte vigilance

Nous attirons l'attention des exposants sur des sollicitations commerciales émanant notamment de sociétés telles que :

- ▶ Expo Guide (Mexico)
- ▶ Inter Fair - éditeur MULPOR Company (Costa Rica)

Ces sociétés proposent des insertions publicitaires payantes dans des guides événementiels.

Ces démarches ne sont en aucun cas souhaitées ni commanditées par le Conseil National ou par l'Organisateur du Congrès. Nous invitons les exposants à faire preuve de la plus grande vigilance.

Les seuls prestataires habilités à se recommander officiellement du Conseil National et du Congrès sont ceux mentionnés dans les premières pages du présent guide technique.

ESPACE D'EXPOSITION

PLAN GÉNÉRAL

version du 27 avril 2026 - sujets à modifications



PLAN CÔTÉ

L'organisateur indique sur les plans communiqués aux exposants, des côtes aussi précises que possible pour l'implantation du/des stand(s). Toutefois, il appartient aux exposants de s'assurer de leur conformité avant leur aménagement.

Aucune réclamation ne sera reçue après la clôture de la manifestation.

STAND NU

Lors de votre réservation auprès de ECS, vous avez réservé un stand nu :



image non contractuelle

PRESTATIONS INCLUSES

- ▶ Traçage du stand au sol
- ▶ Gardiennage des zones publiques de l'exposition, à l'exclusion des surfaces de stand, qui restent sous la responsabilité des exposants

QUE FAIRE ?

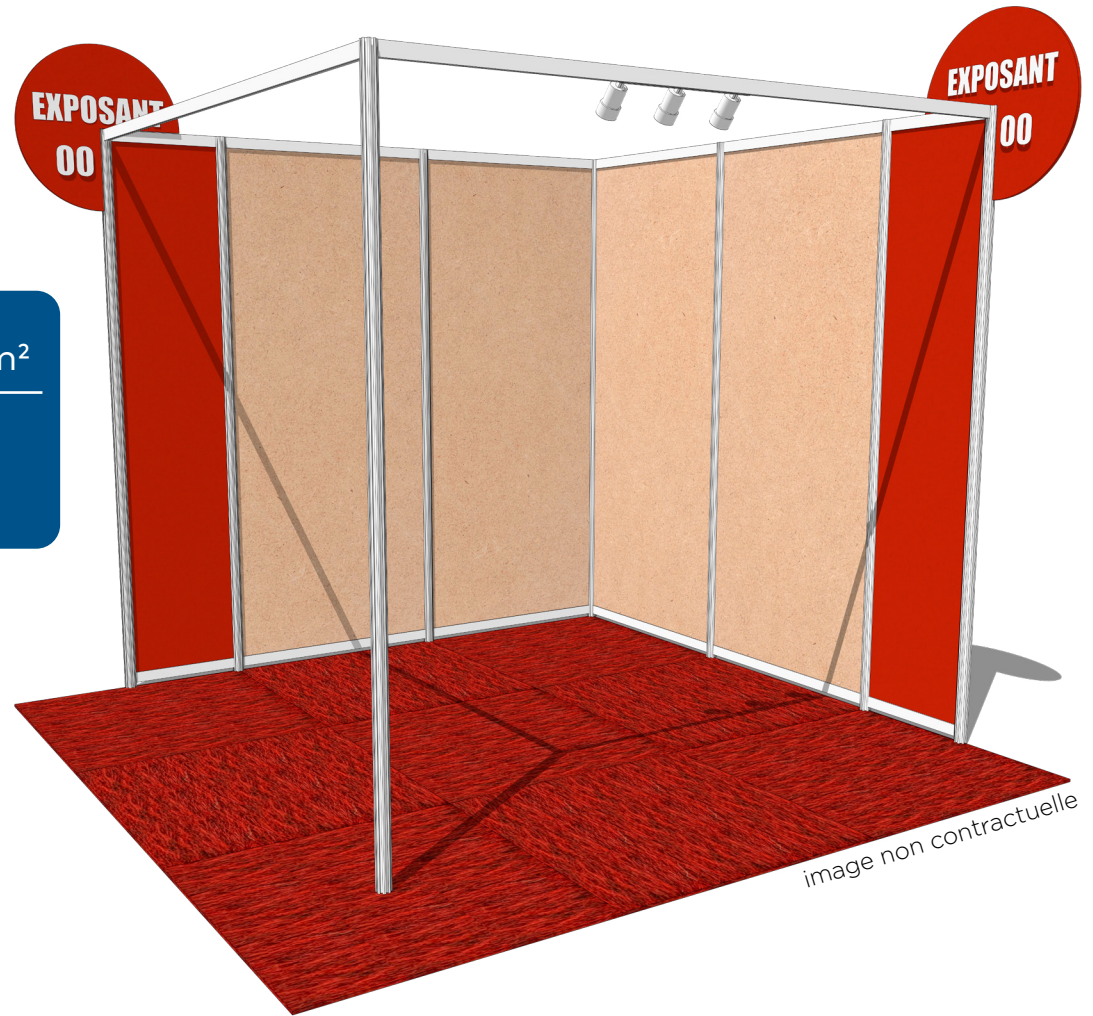
Si vous n'avez pas de décorateur, et/ou si vous souhaitez bénéficier d'un service complet, **4 solutions d'aménagements** vous sont proposées :

- ▶ La formule **Pré-équipé** vous garantit le minimum de prestation pour une surface prête à exposer.
- ▶ La formule **Classique** permet d'exposer et d'informer dans un espace adapté, identifié et fonctionnel.
- ▶ La formule **Confort** permet d'exposer et d'informer dans un espace adapté, identifié, fonctionnel et confortable.
- ▶ **Projet personnel** sur devis

Si vous avez un décorateur, un plan d'aménagement de votre stand doit impérativement parvenir à D&P Architecture de Communication et APAR avant le **30 juillet 2026**, à :

81coec@dparchi.com
oecc@apar.fr

FORMULE PRÉ-ÉQUIPÉE



62,50 €_{HT} / m²

Nous joindre

Service technique exposants
+33 (0)1 34 84 84 84
81coec@dparchi.com

Cette prestation comprend

- ▶ dalles de moquette réutilisables bleu, vert, rouge ou pas de moquette
- ▶ cloisons de séparation en structure modulaire en aluminium époxy blanc, panneaux réutilisables en médium brut, hauteur 2,40 m
- ▶ cloison de séparation à la couleur de la zone
- ▶ 2 enseignes Akyprint (sans PVC) sur allée (nombre de caractères limité)
- ▶ éclairage par rail de spot, 1 spot LED 10 W pour 3 m² de stand construit

Prestation incluse

- ▶ nettoyage en veille d'ouverture et quotidien

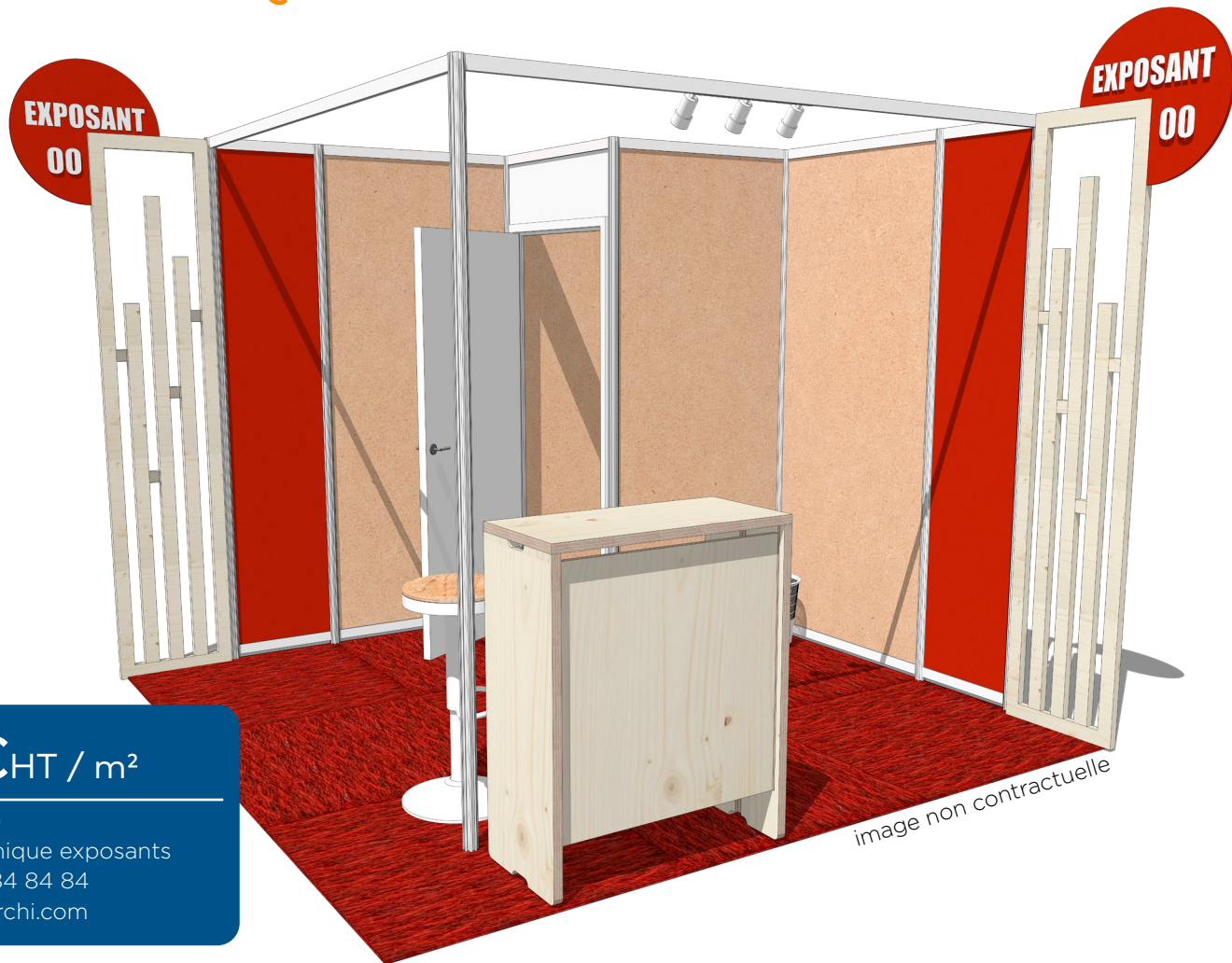
Attention

- ▶ Coffret électrique **NON INCLUS**, à commander !

Date limite : 30 juillet 2026

- ▶ Choix de la couleur des dalles (réalisé à la commande de ce stand)

FORMULE CLASSIQUE



182 €_{HT} / m²

Nous joindre

Service technique exposants
+33 (0)1 34 84 84 84
81coec@dparchi.com

Aménagement

- ▶ dalles de moquette réutilisables bleu, vert, rouge ou pas de moquette
- ▶ cloisons réutilisables en medium brut, H 2,40 m
- ▶ cloison de séparation à la couleur de la zone
- ▶ claustra en bordure d'allée
- ▶ réserve aménagée de 1 m², porte blanche fermant à clé, incluant 2 étagères et 1 patère

Signalétique

- ▶ 2 enseignes Akyprint (sans PVC) sur allée (nombre de caractères limité)

Mobilier

- ▶ 1 comptoir d'accueil
- ▶ 2 tabourets haut
- ▶ 1 corbeille à papier

Electricité

- ▶ 1 spot LED de 7 W pour 3m²

Le tarif du stand inclus

- ▶ boîtier électrique 1 kW
- ▶ nettoyage en veille d'ouverture et quotidien

Date limite : 30 juillet 2026

- ▶ Choix de la couleur des dalles (réalisé à la commande de ce stand)

Commandes complémentaires

- ▶ électricité
- ▶ internet
- ▶ nettoyage
- ▶ mobilier
- ▶ etc.

Toutes les commandes sont à effectuer depuis votre espace exposants :
<https://congres.experts-comptables.com>

FORMULE CONFORT



388 €_{HT} / m²

Nous rejoindre

Service technique exposants
+33 (0)1 34 84 84 84
81coec@dparchi.com

image non contractuelle

Aménagement

- ▶ dalles de moquette réutilisables bleu, vert, rouge ou pas de moquette
- ▶ cloisons réutilisables en medium brut, H 2,40 m
- ▶ cloisons à la couleur de l'espace
- ▶ claustra en bordure d'allée
- ▶ placard aménagée en angle avec 1 étagère et 1 patère, portes fermants à clé

Signalétique

- ▶ 2 enseignes Akyprint (sans PVC) sur allée (nombre de caractères limité)
- ▶ 2 caisson lumineux avec impression sur textile - L 1000 x H 2500 mm

Mobilier

- ▶ 1 comptoir d'accueil
- ▶ 2 tabourets hauts
- ▶ 1 ensemble 1 table ronde et 3 chaises
- ▶ 1 corbeille à papier

Electricité

- ▶ 1 spot LED de 7 W pour 3m²
- ▶ 2 multiprises (3 prises de courant)

Le tarif du stand inclus

- ▶ boîtier électrique 1 kW
- ▶ nettoyage en veille d'ouverture et quotidien

Date limite : 30 juillet 2026

- ▶ Choix de la couleur des dalles (réalisé à la commande de ce stand)

Commandes complémentaires

- ▶ électricité
- ▶ internet
- ▶ nettoyage
- ▶ mobilier
- ▶ etc.

Toutes les commandes sont à effectuer depuis votre espace exposants :
<https://congres.experts-comptables.com>

OSEZ UN ESPACE QUI FERA LA DIFFÉRENCE

Notre département **EVENT** conçoit et réalise des stands sur mesure à votre image. De la création à l'installation, nos équipes 100% intégrées vous accompagnent à chaque étape pour faire de votre présence sur salon un véritable succès.



Contact

event@dparchi.com



**CONSULTEZ
TOUTES NOS
RÉALISATIONS**

FORMULAIRES & SERVICES

CONTACTS

Prestation	Contact
Coordination santé	à venir
Audiovisuel	LENI Evens Adras eadras@leni.fr
Lecteurs de badges	LENI Evens Adras eadras@leni.fr
Transport / Manutention	ESI Emmanuel Pitchelu emmanuel.pitchelu@group-esi.com
Traiteurs	à venir
Sécurité	à venir